

BEAUJOLAIS PATRIMOINE

Les experts de l'Unesco arrivent le 23 juin

Du 23 juin au 27 juin, les porteurs du projet Geopark Beaujolais accueilleront deux experts mandatés par l'Unesco, en vue de l'obtention du label Unesco Global Geopark.

Durant cette période, l'italien Aniello Aiola, directeur du Parc national del Cliento e Vallo di Dia-no, près de Salernes, et le britannique Nick Powe, directeur du Geopark English Riviera (Torkay) rencontreront Clément Cazé, chargé de mission « géoparimoine », au syndicat mixte du Beaujolais, structure porteuse du projet Geopark Beaujolais.
Des experts étaient déjà venus en 2015 ?

« Oui. Mais à l'époque le label géopark, bien que reconnu par l'Unesco, n'était pas un programme totalement Unesco. Il était porté par le réseau mondial des géoparks. Nous avons eu des recommandations à mettre en œuvre. Depuis novembre 2015, le programme est devenu 100 % Unesco et la démarche a été modifiée. Nous avons dû revoir tout notre dossier. »

Quelles leçons avez-vous tiré de l'expérience 2015 ?

« Nous avons créé un site internet



■ Les carrières de Glay marient géologie et activité humaine. Photo Gerard URBIN

Le Beaujolais possède un très grand nombre et une grande variété de géosites

Clément Cazé, chargé de mission « géoparimoine »



spécifique, différent de celui du syndicat ; également une carte comportant les noms de 27 géosites, contre 35, en 2015. Des géosites accessibles et suffisamment équipés pour permettre les visites seules ou guidées. Nous avons publié une brochure présentant la démarche pour l'obtention du label, mis en place des actions pédagogiques auprès du jeune public, de l'école élémentaire au lycée. Nous mettons en place des totems, des signalétiques et mobiliers extérieurs, dans un premier temps sur les sites les plus remarquables. Le Beaujolais en compte un très grand nombre. Mais, tous ne pourront être accessibles, pour des raisons de sécurité, de confidentialité. D'autres sites, non encore inscrits, ont leur projet en cours de réalisation. Car, autour de chaque site, il faut qu'il y ait une dynamique, un projet porté par des partenaires locaux, associatifs, particuliers, élus. »

De notre correspondant
Gérard Urbin

SITE : geopark-beaujolais.com

Une démarche engagée en 2012

Depuis la fin de l'année 2012, le Syndicat mixte du Beaujolais a engagé une réflexion autour de la démarche Geopark-Unesco.

Un Geopark est un territoire qui présente un héritage géologique important par sa qualité scientifique, esthétique, son caractère exceptionnel et sa valeur pédagogique. La démarche Geopark n'est pas uniquement centrée sur la géologie. Elle prend aussi en compte les pratiques sociales passées et actuelles, les savoir-faire traditionnels qui façonnent notre territoire, ainsi que le milieu culturel, social et économique. À ceux-ci s'ajoute tout un panel d'éléments de patrimoine ou de sites d'intérêt archéologique, écologique, historique et culturel, qui intégrés au projet, qui font du Geopark un véritable projet de territoire. Les intérêts d'un Geopark pour le Pays Beaujolais sont : mettre en œuvre une démarche fédératrice et innovante pour de nouvelles perspectives de développement ; valoriser et préserver la diversité géologique ; révéler au grand public les richesses géo patrimoniales du territoire.



■ Le musée des Pierres Folles, l'un des géosites les plus remarquables.

Photo Gerard URBIN

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

Pourquoi le parking payant du marché est resté gratuit durant quatre jours ?

Depuis lundi, les Caladois ont pu se demander pourquoi, les barrières du parking payant du marché étaient relevées toute la journée.

S'agissait-il d'un « cadeau » de la municipalité ? D'un changement de fonction passant de payant à gratuit pour leur parking ou d'une panne technique ?

C'est la troisième solution qu'il faut retenir : la municipalité nous indique qu'un problème technique sur la borne d'entrée empêchait la distribution de ticket. Aussi, pour ne priver personne de stationnement, les barrières sont restées relevées durant un peu plus de trois jours.

La borne a été réparée jeudi après-midi, vers 14 heures, et les barrières de nouveau baissées. La barrière de sortie doit cependant restée ouverte jusqu'à ce vendredi matin pour permettre aux automobilistes sans ticket d'évacuer leur véhicule.

C.L.

VILLEFRANCHE-SUR-SAÔNE

En état d'ivresse, un conducteur tente d'échapper aux policiers

La conduite dangereuse d'un automobiliste a mis en alerte un équipage de police secours, ce jeudi vers 0 h 15. Les agents ont vu le conducteur prendre plusieurs ronds-points à vive allure et ont donc décidé de procéder à son contrôle. Sauf que le contrevenant n'était pas disposé à coopérer et a ainsi tenté d'échapper aux policiers, en doublant notamment un véhicule par la droite.

Finalement, ce Caladois de 34 ans, qui avait pris le volant malgré une alcoolémie de 1,21 gramme par litre de sang, a été intercepté à hauteur de la route d'Anse. Placé en garde à vue, il est ressorti du commissariat muni d'une convocation en justice pour le 21 septembre prochain.

T.A.